

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS283

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 8

Supprimer l'alinéa 5.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Formulation alambiquée. Qu'est-ce que "l'aptitude à poursuivre des études" ? Il est évident que les CFA recherchent pour leurs apprentis la meilleure orientation possible.